



Communiqué de presse  
**Pour diffusion immédiate**

## **Écocentre de Saint-Colomban : grande réouverture le 26 avril!**

**Saint-Colomban, le 17 avril 2019** – L'Écocentre de Saint-Colomban, maintenant opéré par la Ville de Saint-Colomban, s'apprête à rouvrir ses portes le 26 avril prochain. Il offrira désormais des heures d'ouverture plus conviviales les week-ends ainsi que la collecte des plastiques #6 et styromousses, tout en continuant d'accepter les résidus de construction, rénovation et démolition, entre autres matières.

### **Horaires bonifiés**

Pour répondre au besoin exprimé par les résidents d'offrir des heures d'ouverture plus étendues les week-ends, l'Écocentre sera maintenant ouvert du vendredi au dimanche, de 9 h à 17 h. La Ville étudie par ailleurs divers scénarios pour offrir un service 12 mois par année.

### **Recyclage des styromousses et plastiques #6**

Nouveauté à l'Écocentre : les styromousses et plastiques #6 seront maintenant récupérés. Les citoyens doivent trier leurs items selon les trois catégories suivantes :

- les panneaux d'isolant de construction en styromousse (bleu, rose ou vert);
- les emballages de protection en styromousse composés de petites billes;
- les contenants et articles alimentaires rigides (plastique #6) ou en styromousse.

Attention : ces derniers doivent avoir été préalablement nettoyés avec soin!

### **Résidus de construction, rénovation et démolition**

La Ville renouvelle le projet de récupération des résidus de construction, rénovation et démolition mis en place l'année dernière. Ce service est étendu cette année aux entrepreneurs effectuant des travaux sur le territoire de Saint-Colomban sur présentation d'un permis de travaux valide. Le tarif minimum est de 10 \$ pour les citoyens et de 25 \$ pour les entrepreneurs. La grille tarifaire complète peut être consultée à [st-colomban.qc.ca/ecocentre](http://st-colomban.qc.ca/ecocentre).

### **Réemploi**

Désormais, seuls les matériaux et items de construction ou de rénovation seront revendus à l'Écocentre pour réemploi. Pour vous procurer tout autre item usagé, veuillez visiter le Centre d'entraide de Saint-Colomban, situé au **326, montée de l'Église**.

Il est important de noter que les citoyens de Saint-Colomban ne pourront plus se départir de leurs items dans les écocentres de la MRC de la Rivière-du-Nord, dont l'écocentre de Saint-Jérôme.

L'Écocentre est toujours situé au même endroit : **355, montée de l'Église**, à deux pas du centre-ville.

Pour en savoir plus sur les matières acceptées ou refusées ainsi que sur le fonctionnement de l'Écocentre, visitez [st-colomban.qc.ca/ecocentre](http://st-colomban.qc.ca/ecocentre).

**À propos**

Sise au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Colomban compte plus de 16 000 habitants et s'étend sur près de 95 kilomètres carrés. Elle fait partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, avec les villes de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Prévost. Pour plus d'informations, consultez [st-colomban.qc.ca](http://st-colomban.qc.ca).

- 30 -

